

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
de
ROUANS

44640

Tél : 02 40.64.24.27
Mail : mairie@rouans.fr
Site : www.rouans.fr

Le vingt sept avril deux mille vingt et un, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROUANS (Loire-Atlantique), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Cœur en Scène, sous la présidence de Monsieur Jacques RIPOCHE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 avril 2021

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 17
- votants : 21

PRÉSENTS : MM RIPOCHE Jacques, Maire, BRAS Carole, AUMASSON Jean-Pierre, BATARD Elodie, LOQUAIS Bernard, COUETOUX Laëticia, LOUËRAT Jean-Yves adjoints, CLAVIER Jean-Jacques, GOBIN Valérie, YZIQUEL Arnaud, ALLAIRE Mathieu, PERRAIS Alexandre, BARBEAU Agnès, LAMBOURG Yves, FOUCHER Jacky, TALHOUARNE Yolaine et LAUTREDOU Laurent.

ABSENTS EXCUSÉS : MM LE MOAL Claire (pouvoir à LOUËRAT Jean-Yves), BRIAND Nathalie (pouvoir à BRAS Carole), BALCERSKI Virginie (pouvoir à BRAS Carole), CAMUS Anthony (pouvoir à RIPOCHE Jacques), ROUET Anaïs, LOYER Karine.

Monsieur Jacky FOUCHER a été élu secrétaire.

DEL27-04-21-01

RÉFLEXION SUR LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE ;

Rapporteur : Monsieur Jacques RIPOCHE - Maire

Avant de laisser la parole à Madame Cécilia STEPHAN, directrice de l'association Estuarium, Monsieur le Maire rappelle l'origine de cette association.

C'est une association de type loi 1901, créée en 1996 à l'initiative de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, dans le cadre du programme concerté d'aménagement, de développement et de protection de l'estuaire de la Loire.

Estuarium participe depuis près de 20 ans, au travers de ses missions d'étude, d'expertise, d'éducation et de valorisation du patrimoine, à faire évoluer les consciences et le regard porté sur l'estuaire de la Loire.

C'est un outil de valorisation du patrimoine culturel et naturel et de mise en réseau des acteurs, en vue de l'affirmation d'une identité commune aux deux rives de cette Loire estuarienne, dans la perspective d'en faire une destination touristique originale.

En 2014 une étude de faisabilité sur la création d'un Parc Naturel Régional de l'estuaire et du lac de Grand Lieu a été réalisée.

Le Conseil Régional a missionné l'association Estuarium pour présenter, aux communes concernées par le périmètre d'étude, le projet de Parc Naturel Régional à l'échelle de l'estuaire de la Loire et du Lac de Grand Lieu, initié en 2015, par cette même instance.

.../...

Lors de l'étude de faisabilité, plusieurs périmètres ont été énoncés. Avant que le Conseil Régional ne statue sur la poursuite de la démarche de concertation autour de la création d'un Parc, l'avis des communes et intercommunalités concernées sera recueilli.

Afin d'accompagner les élus dans cette réflexion, Madame Cécilia STEPHAN, directrice de l'association Estuarium s'est proposée de présenter le projet et répondre aux interrogations de l'assemblée.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'engagement de la commune de Rouans dans cette démarche.

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, décide à l'unanimité :

- d'engager la commune dans la réflexion sur le Projet de Parc Naturel Régional de l'estuaire de la Loire et du Lac de Grand Lieu ;
- de désigner Messieurs Jacques RIPOCHE, Jean-Jacques CLAVIER et Bernard LOQUAIS comme représentants de la commune pour siéger au groupe de réflexion ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le :

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Jacques RIPOCHE